



Syndicat des Enseignants de l'UNSA
Section académique d'Aix-Marseille
67 cours Lieutaud 13006 Marseille
tél : 09 72 38 19 17 ou 09 72 38 19 50

Flash **PLP** n°54

Bonjour

Sommaire

- 1) **Assises inter-académiques de l'Education prioritaire**
- 2) **Mutations « INTER » :**
- 3) **TZR : aidez-nous, aidez-vous, répondez à notre enquête! :**
- 4) **Partir travailler à l'étranger**
- 5) **Un nouveau blog pour prendre le pouvoir sur notre métier**
- 6) **Stage « les clés de ma carrière » : jeudi 7 novembre à Aix...**
- 7) **Retraites : Premiers résultats de l'action de l'UNSA dans les débats parlementaires**
- 8) **Adhésion/réadhésion**

✓ **1) Assises inter-académiques de l'Education prioritaire : faire entendre la voix des acteurs du terrain ! Marseille, 4 décembre.**

Après trente années d'existence, l'éducation prioritaire fait l'objet d'un véritable inventaire. Le 17 juillet, le CIMAP (le comité interministériel pour la modernisation politique) a livré un rapport d'une cinquantaine de pages qui établit un premier bilan. Les assises nationales de l'Education prioritaire seront organisées par le ministère au mois d'octobre.

A Aix-Marseille, le ministre Vincent Peillon a ouvert le chantier de la refondation dans ce domaine par sa visite du 16 septembre. La concertation avec tous les acteurs du terrain devrait se décliner en deux temps : un temps dans les réseaux et les établissements, un temps inter-académique lors des **assises inter-académiques du 04 décembre 2013** (*théâtre du Merlan*) qui devaient réunir 400 personnes des académies d'Aix-Marseille, de Nice et de Corse. [la suite de l'article...](#)

✓ **2) Mutations « INTER » : deux réunions d'information le 21 novembre à AIX**

Le SE-Unsa académique organise **deux réunions d'information** concernant les mutations inter-académiques pour vous aider dans vos démarches et vos choix, calculer votre barème etc... le jeudi 21 novembre 2013 à Aix-en-Provence (*lieu déterminé ultérieurement*) **soit de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h**. Pour vous inscrire, cliquer [ICI](#)

Le congé de formation syndicale est un droit (maximum 12 jours par an). La demande d'autorisation d'absence doit être faite auprès de votre chef d'établissement au moins un mois avant la date de la formation.

✓ 3) TZR : aidez-nous, aidez-vous, répondez à notre enquête! :



Etre TZR, c'est souvent être confronté à des situations complexes et à des conditions de travail plus difficiles. A cette rentrée, des collègues ont été confrontés à des situations particulièrement pénibles.

Un certain nombre d'affectations ont été prononcées très tardivement. De nombreux collègues se sont retrouvés avec des services morcelés sur plusieurs établissements ou très loin de leur rattachement administratif. On a encore vu des affectations hors zone et même hors discipline.

Le SE-Unsa a d'ores et déjà interpellé le recteur et formulé des revendications pour que les TZR bénéficient de conditions de travail respectueuses de leurs droits. Pour appuyer nos revendications, nous collectons maintenant les témoignages de TZR. **N'hésitez pas à nous faire part de votre situation.** Tous les exemples que nous pourrions récolter seront utiles pour faire avancer la cause des TZR.

Remplissez l'enquête « Vie de TZR » sur notre site internet académique : [ICI](#)

✓ Les TZR ont des droits !

Les temps sont durs ! Pour faire quelques menues économies, certains rectorats tentent diverses manœuvres pour éviter d'avoir à payer aux TZR les indemnités auxquelles ils ont droit..... [la suite de l'article...](#)

✓ 4) Partir travailler à l'étranger

Le secteur Hors de France de l'Unsa Éducation a créé **un blog** intitulé « *Partir travailler à l'étranger* », destiné aux personnels résidant en France qui souhaitent s'expatrier.

De même **un scoop-it** intitulé « *Partir travailler à l'étranger* » fournit également des renseignements sur l'expatriation des personnels du MEN.

[la suite de l'article...](#)

✓ 5) Un nouveau blog pour prendre le pouvoir sur notre métier :

Prenons le pouvoir sur notre métier ! **Ne laissons pas les autres décider pour nous**, nous sommes des professionnels de l'éducation et nous avons une expertise à partager pour que la refondation de l'École devienne une réalité. Tous les jours, dans l'exercice de notre métier, nous sommes confrontés à des prescriptions inadaptées, à des fonctionnements dépassés, à des procédures sclérosées. Mais cette situation n'est pas une fatalité. Collectivement, nous pouvons faire bouger les lignes.

Le SE-Unsa lance un nouveau blog qui a l'ambition d'être un espace de propositions pour construire, dans le cadre de la loi d'orientation, l'École dans laquelle il fera bon travailler, que l'on soit élève, enseignant ou personnel d'éducation.

Plusieurs dossiers seront ouverts, qui concernent tous les enseignants et personnels d'éducation, la place du travail personnel des élèves, l'évaluation, la formation... Mais le premier dossier que nous

ouvrons, c'est celui de la réforme des contenus de formation de la scolarité commune, de l'école et du collège. Mais le chantier est plus vaste puisque le Conseil Supérieur des Programmes sera saisi très rapidement de la redéfinition du socle commun qui concerne l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Nous vous invitons donc à venir chaque semaine participer rapidement ou de façon plus approfondie à l'avancée de la réflexion collective.

[retrouver le blog ICI](#)

Vous trouverez également sur ce blog divers articles pour alimenter la réflexion (avis d'experts, témoignages, références...) et un sondage permettant en un clic de faire part de votre avis.

Quelques exemples :

- ✓ Intégrer l'incertitude par Edgar Morin
- ✓ « Apprendre à apprendre » ce qu'en dit l'historien Claude Lelièvre
- ✓ Les nouvelles technologies nous condamnent à devenir intelligents... par l'académicien Michel Serres

✓ **6) Stage « les clés de ma carrière » : jeudi 7 novembre à Aix...**

Compte-tenu du nombre d'inscrits, le stage aura lieu au **lycée Gambetta** (86, cours Gambetta). Possibilités de parking et de restauration le midi. Vous pouvez encore vous inscrire pour la journée ou par demi-journée si vous ne travaillez pas à ce moment (*car l'autorisation d'absence doit être demandée un mois auparavant*). [Pour vous inscrire, c'est ICI](#)

✓ **7) Retraites : Premiers résultats de l'action de l'UNSA dans les débats parlementaires**

L'UNSA continue à défendre ses positions sur la réforme des retraites dans le cadre des concertations engagées avec les parlementaires .

L'UNSA constate que des premières avancées ont été obtenues sur **la pénibilité** et **la prise en compte des stages en entreprises**.

Pour la pénibilité, la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a adopté un amendement diminuant de 57 à 52 ans au 1er janvier 2015 l'âge auquel on pourra prétendre à un calcul bonifié des points ouvrant droit à validation d'année de cotisations. [la suite de l'article...](#)

✓ **8) Adhésion/réadhésion :**

Le syndicat ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Des cotisations adaptées à vos statuts et à vos revenus :

- ✓ Vous êtes contractuel : vous souhaitez vous syndiquer [cliquer ICI](#)

Vous êtes stagiaire : 8 euros par mois/ 80 euros par an [cliquer ICI](#)

- ✓ Première adhésion : 80 euros par an en 10 prélèvement (53 euros défiscalisables) [cliquer ICI](#)
- ✓ Réadhésion : si vous passez au prélèvement, trois mois vous sont offerts. Vous ne paierez qu'à partir de janvier (7/10^e de votre cotisation habituelle pour la première année)... [cliquer ICI](#)



Pour recevoir gratuitement les « Flash PLP » par mail, il suffit de s'inscrire à plp.seunsa@gmail.com

Les adhérent(e)s du SE-Unsa bénéficient d'une procédure de suivi automatique. Adhérer c'est soutenir notre action et bénéficier d'un suivi de carrière complet.

Magloire Hazoumé : 06 76 25 82 17 / plp.seunsa@gmail.com

Simon Denieul : 06 63 26 87 87 / denieul.simon@gmail.com

Suivez nous sur notre [site internet](#) / Site [national](#)

Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous [rejoindre](#)



Dans le cadre de son [agenda 21](#), le SE-UNSA vous invite à n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité.

Pour ne plus recevoir de mail du SE-UNSA vous pouvez demander votre désinscription de nos listes de diffusion [ICI](#)